



ORLEANS  
Technopole

# La Lettre d'Orléans Technopole

→ [www.tech-orleans.fr](http://www.tech-orleans.fr)

Lettre d'information éditée par l'association Orléans Technopole - 16, rue Léonard-de-Vinci 45074 Orléans cedex 2  
Tél. +33 (0) 2 38 69 80 98 Fax +33 (0) 2 38 69 80 42 - Site Internet : <http://www.tech-orleans.fr>  
Directeur de la publication : Pierre Pesquiès © Dépôt légal : Janvier 2003 - Secrétariat de rédaction : Éd. Spirales à Orléans



janvier 2003 - n°27

Lettre spéciale Assemblée Générale 2002/2003



## Développons l'esprit d'entreprendre !

**P**rès de 300 personnes ont assisté à l'Assemblée Générale d'Orléans Technopole, fin novembre, sur le thème de la création d'entreprise.

En ouverture de la Semaine de la Création d'entreprise qui mobilisait conjointement la Technopole, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et la Chambre de métiers du Loiret, l'Assemblée Générale a donné l'occasion à toutes les instances locales de mettre en valeur leur politique de soutien aux créateurs.

Cette lettre "Spéciale AG" reprend l'essentiel des interventions données lors de cette rencontre technopolitaine particulièrement motivante pour ceux qui souhaitent entreprendre et innover.

Les technopoles sont nées dans le cadre des lois de décentralisation au milieu des années 80, lorsque les collectivités locales ont décidé de prendre à leur compte le développement et l'attractivité de leurs territoires et d'améliorer leurs potentiels économiques et scientifiques.

Orléans Technopole répond à cette problématique. Elle a maintenant une quinzaine d'années et fédère l'action d'un certain nombre de partenaires locaux qui se retrouvent au sein de son Conseil d'Administration : la Ville d'Orléans, l'AGGLO Orléans Val de Loire, le Conseil Général du Loiret, le Conseil Régional du Centre, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Union Patronale du Loiret, l'Agence pour le Développement Économique du Loiret, l'Université d'Orléans, le B.R.G.M., le Centre Hospitalier Régional d'Orléans, et quelques entreprises qui se sont plus particulièrement investies dans la démarche technopolitaine.

Orléans Technopole a trois missions :

- animer et développer les relations entre l'enseignement supérieur, la recherche et les milieux industriels ;
- aider à la création d'entreprises innovantes et, d'une façon plus générale, assister l'AGGLO Orléans Val de Loire dans la mise en œuvre de sa politique en matière de création d'entreprise ;

- promouvoir le potentiel d'innovation et mener des études de prospective.

Au cours de cette Assemblée Générale, nous avons choisi de mettre particulièrement en valeur le thème de la création d'entreprises. C'est un sujet auquel toutes les institutions membres de la technopole souhaitent consacrer une grande énergie dans les années à venir, en confiant notamment des responsabilités nouvelles à la technopole. Notre organisation a été créée pour nourrir les bases du développement économique futur, à travers une démarche d'innovation qui fédère les partenaires locaux. En l'occurrence, il nous est proposé de mettre notre savoir-faire dans l'incubation de projets d'entreprises innovantes, qui recèlent un bon potentiel de développement économique, quand bien même, ils ne seraient pas essentiellement basés sur la science et la technologie. Sans perdre notre âme, et ce qui fait la définition d'une véritable technopole, c'est avec enthousiasme que toute l'équipe d'Orléans Technopole va se consacrer à ce nouveau challenge dans le cadre du Réseau Création Orléans Loiret.

**Pierre Pesquiès,**  
Président d'Orléans Technopole

# Challenge de la création

## Intervention de Charles-Éric LEMAIGNEN Président de l'AGGLO Orléans Val de Loire



"Je souhaite vous décrire la politique de l'Agglomération en matière de création d'entreprise.

A Orléans, sur l'Agglomération et dans le Loiret, nous avons effectivement un développement économique qui fonctionne bien. L'attractivité de notre territoire, à la porte sud de Paris, est tout à fait impressionnante. Nous avons un taux de chômage qui est très favorable, quelles que soient les turbulences actuelles.

En revanche, nous avons un point d'amélioration qui est notre taux de création d'entreprises, puisque celui-ci est d'environ 30 créations d'entreprises pour 10 000 habitants contre 41 en moyenne nationale.

Vous me direz que ce n'est pas forcément très grave puisque le reste du développement marche bien, et que nous attirons des entreprises nouvelles.

Attention, le développement économique est quelque chose de fragile. Il n'y a pas de fatalité au développement.

Rappelez-vous que, dans les manuels de géographie de mon enfance, l'Allemagne riche, c'était la Ruhr, et l'Allemagne pauvre, c'était la Bavière. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il n'y a aucune fatalité. La création d'entreprise, c'est le renouvellement de notre tissu, or on ne peut pas se permettre d'avoir ce point de faiblesse que nous avons aujourd'hui.

Nous devons donc être les uns et les autres extrêmement vigilants pour que tous les partenaires se mettent d'accord et interviennent pour faciliter un état d'esprit qui permette une augmentation des créations d'entreprises.

Nous développons cet axe "Création d'entreprise" dans le cadre d'une stratégie globale de l'Agglomération Orléanaise et qui est précisée par un projet d'Agglomération.

Celui-ci définit les rôles, les missions, les projets, les actions que notre Communauté d'Agglomération devait réaliser sur les cinq ans à venir. Il résulte d'un processus de réflexion qui vient d'aboutir après plus d'un an de travail.

### Qu'en est-il résulté ?

Je vais définir assez rapidement le projet d'agglomération :

1) se concentrer sur notre cœur de compétence

L'Agglomération n'intervient que là où elle apporte, et véritablement, une valeur ajoutée ;

2) une ambition : l'identifiant

Nous avons une agglomération qui va bien (progression démographique, progression économique, qualité de vie) mais elle manque d'identité ; pourtant, nous avons un identifiant qui est fabuleux dans lequel chacun se retrouve, c'est "une" Loire qui est un fleuve magique, et nous devons développer un projet opérationnel, concret, pour que les habitants se tournent vers leur fleuve ;

### 3) le développement économique

Il y a une seule différence dans les compétences entre avant la C.C.A.O. et maintenant la Communauté d'Agglomération Orléans-Val de Loire qui est le développement économique, et c'est assez logique dans la mesure où nous avons mis en place, au 1<sup>er</sup> janvier 2002, une taxe professionnelle unique sur l'ensemble de l'Agglomération. De ce fait, nous avons défini nos priorités en matière d'économie.

Notre priorité c'est la création d'entreprise, avec un rôle confié à Orléans Technopole, celui d'assistance à maîtrise d'ouvrage. C'est nous qui élaborons la stratégie avec les conseils de l'ensemble du réseau de partenaires, mais nous avons un assistant à maître d'ouvrage, c'est Orléans Technopole.

Cette action de soutien à la création d'entreprise s'organise autour de trois thèmes :

- les pépinières d'entreprises,
- le Réseau Création Orléans-Loiret,
- la promotion de l'esprit de création d'entreprise.

### Les pépinières

Aujourd'hui, il existe trois pépinières sur l'agglomération, à Orléans (Le Centre d'Innovation), à Saint-Jean de la Ruelle et à Saint-Jean de Braye. Nous avons décidé d'en construire une nouvelle sur 1300 m<sup>2</sup> utiles au Clos du Moulin à Olivet.

Quel est notre rôle dans ce cadre ?

- Regrouper ces pépinières à l'échelle de l'agglomération à travers une organisation plus simple ;
- Accueillir les créateurs avec une certaine souplesse, car il faut accompagner les entreprises dans leur croissance, et y compris, envisager les sorties au bout de trois/quatre ans. Il faut prévoir des locaux pour qu'elles puissent aller ailleurs, et c'est le sens également des travaux que nous développons sur Charbonnières et des projets que nous avons sur le Clos du Moulin.
- Réaliser des services communs, une animation, et, ce qui est important dans une pépinière, créer un réseau. En effet, le créateur est toujours seul. Or, ce qu'il faut dans la pépinière, ce sont des services communs, des mises en relation ainsi que des gens qui vous permettent de trouver la personne idoine qui permettra de répondre à la question que l'on se pose tout seul dans son coin.

### Le Réseau Création Orléans-Loiret

C'est quoi ce réseau ?

Ce sont, en fait, tous les acteurs qui participent à l'assistance aux créateurs d'entreprise dans notre Agglomération, tels que la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers, l'ANVAR, le Conseil régional, Orléans Technopole, l'ADIE et le réseau des pépinières de l'Agglomération orléanaise.

Il y a également d'autres acteurs économiques qui contribuent, mais d'une autre manière, à la création sous forme d'une aide plus globale au développement, et je pense bien sûr à l'ADEL ou au Conseil Général.

Ce sont les acteurs qui ont été identifiés pour participer à ce réseau, mais bien évidemment ce réseau de professionnels va s'appuyer sur toutes les organisations qui oeuvrent au service des créateurs.

Il est clair que beaucoup de gens songent à créer leur entreprise mais peu passent de l'idée à l'acte.

Comment passer de l'idée au projet ? Comment préparer son projet et appréhender toutes les dimensions de la création ?

Certaines personnes ont des idées techniques mais n'ont pas les compétences gestionnaires, juridiques pour passer à la création. Je pense ainsi à beaucoup de gens - j'ai pas mal d'amis et je pense que vous en avez aussi dans le même cas - qui ont 40/50 ans, qui ont déjà fait une carrière dans une entreprise, qui ont envie de créer leur propre société, qui ont donc le savoir-faire managérial mais n'ont pas forcément l'idée technique à mettre en œuvre pour créer une entreprise.

Alors ce qu'il faut, c'est créer les conditions pour que "la mayonnaise prenne" et que les gens, les créateurs potentiels deviennent des créateurs réels. Du virtuel, on passe au réel. C'est tout l'intérêt du parcours d'incubation ! Cela veut dire quoi ? et là, j'insisterai sur les différentes phases qui sont indispensables pour qu'un créateur devienne un entrepreneur.

### Prise de contact

Je pense que nous sommes tous pareils : on est seul quand on a une idée, on a besoin de gens qui nous assistent dans les points où l'on est moins bon, et qui valident au minimum la démarche que nous avons faite.

Alors, prise de contact, évaluation du projet, bilan, lequel ne peut être que personnalisé - cela va de soi - avec un dialogue indispensable, une écoute.

Quelle que soit la porte d'entrée du créateur, qu'il s'adresse à la Chambre de Commerce, à Orléans Technopole, à la Chambre de Métiers, à qui que ce soit, il y aura toujours cette même méthodologie, laquelle débouche sur un contrat où, à partir d'un accueil personnalisé, on va s'engager pour savoir quelle va être l'assistance du réseau dans le parcours du créateur potentiel.

### Aide à l'élaboration du projet

C'est-à-dire le business plan, puis mise en relation personnalisée parce que, là aussi, cela peut rendre vraiment service, recherche des financements, montage juridique, et Dieu sait que la réglementation ne facilite pas forcément les choses, formation éventuelle à des éléments qui vous manquent ou mise en relation avec des gens qui vous apportent cette compétence qui vous manque, et enfin, bien sûr, parce qu'au moment où l'on monte une entreprise, celle-ci peut mourir, elle est fragile, c'est une jeune pousse, il faut effectivement un suivi du développement de l'entreprise.

C'est cela le parcours d'incubation, et véritablement l'idée c'est bien une démarche personnelle qui n'est pas le fait d'un seul acteur, encore une fois, mais bien le fait du réseau, et, évidemment, dans un premier temps, le créateur s'adressera à celui qu'il connaît.

Nous pensons tous, après en avoir largement discuté entre nous, que le Guichet unique en matière de création est une mauvaise solution, parce que, au départ, on connaît des gens, et que l'on va voir la personne que l'on connaît, qu'il s'agisse de la Mairie, de la Chambre de

Commerce, de l'UDEL, de l'ADEL. On s'adresse à quelqu'un que l'on connaît. C'est celui-ci qui va ensuite chercher les compétences en matière juridique, de business plan, d'étude de marché, qui va véritablement vous aider, de façon extrêmement concrète, dans votre projet. C'est cela l'intérêt d'une démarche complète et professionnelle qui permet d'aider le créateur dans son parcours.

Cela débouche sur le challenge de la création.

Bien sûr, les créateurs sont des gagnants, ils ont le sens du risque et le goût du challenge et, à l'issue de ce parcours, on va mettre en place un Challenge de la Création pour récompenser les meilleurs projets.

Voilà pour cette deuxième démarche, le Réseau Création Orléans-Loiret. J'insiste bien sur le "Réseau", il ne s'agit pas d'une porte d'entrée unique mais simplement d'une mise en synergie des uns et des autres pour aider le créateur très concrètement et de manière extrêmement personnalisée.

### Promouvoir l'esprit d'entreprendre

En effet, la création, cela se fait dans nos têtes, et le passage à l'acte, c'est aussi dans nos têtes qu'il se fait. Il peut se faire parce que l'on y est obligé, mais aussi parce que le climat s'y prête. Il faut incontestablement donner un coup de jeune à notre Région en matière économique. C'est exactement l'idée de cette démarche que nous mettons en place et, sur laquelle, il faut que, les uns et les autres, on s'accorde le mieux possible.

Je crois que nous aurons sûrement une réflexion à mener ensemble pour avoir quelques projets forts dans lesquels chacun se retrouve plutôt qu'une palette de petites opérations sur lesquelles il y a une lisibilité externe assez faible.

Encore une fois, il ne s'agit pas, mais vraiment pas, de "tirer la couverture à soi", car je crois que, dans un réseau, chacun doit s'y retrouver. Ce qu'il faut, c'est donner le goût du challenge, le goût de la création, et cela c'est changer les têtes, et c'est ce qu'il y a de plus difficile. Je crois qu'il faut que tous ensemble on participe à cette promotion, c'est-à-dire l'esprit d'entreprendre.

Depuis quatre ans, on a mis en place un concours dans les milieux étudiants, un concours pédagogique plus un Concours Déclic Entreprise. Je n'insiste pas là-dessus parce que c'est classique dans ce type de démarche.

Nous souhaitons également mettre en place des rencontres sur le thème de la création d'entreprise.

Nous proposons de créer un dialogue avec le maximum d'association, de clubs service, d'organisations professionnelles afin de présenter notre offre "parcours incubation". Nous souhaitons nous appuyer sur des témoignages de créateurs qui ont réussi et qui donnent envie aux autres d'entreprendre et de se lancer dans l'aventure. Nous lançons un appel pour susciter ces rencontres. Si vous avez la responsabilité d'une de ces structures, qui puisse accueillir ces rencontres, merci de vous mettre en relation avec Orléans Technopole.

Pour conclure, je pense que la création est un enjeu qui est essentiel pour nous. Cela ne doit pas être du "baratin". Cela doit être un projet commun qui doit déboucher sur une assistance très concrète et personnalisée à des hommes et des femmes qui ont des projets et qui ont besoin d'un petit coup de main, un "tout petit" coup de main simplement pour que cela marche. Il faudra être fier de leur réussite et, pour cela, y participer le plus possible les uns et les autres."

# Témoignages de créateurs

SOCIÉTÉ

## 4 D Concept

Jean-Pascal  
BILLOT

"Quand j'ai pensé à m'installer à mon propre compte avec évidemment l'expérience que j'avais acquise dans le domaine de la santé, je me suis posé la question suivante : "A partir d'idées de recherche et de développement que je peux avoir moi-même ou que je vais aller chercher dans mon environnement, comment puis-je faire pour les mettre en œuvre et les apporter à des clients sous forme d'un paquet global, d'un concept (d'où le titre de la société) ?"

Pour arriver à cela, il me fallait un lien constant, dense, avec le monde de la recherche, lien que j'essaye d'obtenir évidemment d'Orléans, mais que j'ai aussi, du fait de mon passé international, dans différentes entreprises et à travers un réseau d'entreprises dans lequel je me suis associé financièrement :

- une première entreprise, qui est à Paris, qui fait de l'évaluation pour la pharmacie et la cosmétique qui s'appelle Dermexpert ;
- une autre entreprise, Cosnessens, que j'ai créée avec des collègues, qui se trouve dans la région lyonnaise et qui fait de la formulation conceptuelle ;
- une dernière entreprise, Rendez-Vous, qui fait de la communication et qui est capable de rendre accessibles au public et à des services marketing les innovations techniques.

A partir de ces trois entreprises, nous essayons de créer ce que l'on appelle des "concepts", c'est-à-dire d'avancer suffisamment une idée pour la rendre perceptible au public et non pas seulement à des scientifiques. En effet, la grande difficulté est que, si vous présentez une idée dans un laboratoire de recherche et développement ou dans une société, et que les gens ne sont pas capables de la vendre à leur direction générale et à leur marketing, elle est morte d'avance. On est malheureusement dans un monde... enfin le monde est comme cela... qui est dominé par le marketing, le commercial, l'instant. Tout dépend de notre capacité à pouvoir démontrer l'instant présent vers le futur, et alors on est capable de construire une idée, et c'est cela la vocation de 4 D Concept.

Notre entreprise a maintenant presque six mois, c'est bien peu pour tirer un bilan. Nous avons entamé un certain nombre de collaborations sur place, et je l'avoue volontiers grâce à Orléans Technopole et à toutes les relations qu'ils peuvent me faire rencontrer, avec tout ce tissu dense de recherche et de développement que j'ai connu dans le passé mais duquel je m'étais coupé pendant une bonne vingtaine d'années, puisque mon parcours initiatique a duré une vingtaine d'années.

Bien évidemment, nous avons bénéficié rapidement d'une aide de l'ANVAR pour l'embauche de notre première collaboratrice, et puis nous sommes en demande de dossiers de subvention au niveau de CREATIS. Certes, ce sera une aide pour pouvoir avancer et avancer plus vite, mais encore une fois, je voudrais dire tout de même que, lorsque l'on veut créer son entreprise, on ne la crée pas parce qu'il y a des aides, on la crée parce que l'on a envie de le faire.

Je crois que c'est cela l'essentiel. Je crois aussi que, dans la conviction que l'on est capable de donner, dans la capacité de risque que l'on est capable de prendre, on peut peut-être entraîner les autres, entraîner les investisseurs, les pouvoirs publics, parce que, finalement, vous savez, les choses se résument toujours à une affaire de conviction.

En effet, il faut quelque part avoir la foi du charbonnier, il faut un peu d'idéalisme ou de l'inconscience, mais il faut quelques hommes comme cela, et j'espère que, peut-être, dans cette salle ou dans les gens qui lisent les différents documents qui sont édités par Orléans Technopole ou les autres organismes de l'Agglomération, on suscitera des vocations."

SOCIÉTÉ

## Greenpharma

"Je suis titulaire d'un doctorat de biophysique et je suis un pur produit orléanais ; en effet, j'ai fait mes études au Centre de Biophysique moléculaire du C.N.R.S. d'Orléans, puis à l'Université d'Orléans, ce qui m'a permis d'acquérir des compétences dans le domaine de la biochimie, de la chimie et de l'informatique et des bases de données.

M'intéressant déjà de très près à tout ce qui était nature et substances naturelles, je suis entré dans la société Greentech à Clermont-Ferrand, laquelle est spécialisée dans la vente d'ingrédients d'origine naturelle pour les produits cosmétiques.

De là, l'idée de travailler dans les substances naturelles a fait son chemin et on s'est rendu compte qu'il y avait véritablement un créneau, et c'est ainsi que nous avons abouti à la création de la société Greenpharma en décembre 2000.

L'idée est de rechercher de nouvelles molécules actives à partir de plantes et d'essences naturelles de manière générale pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique. L'idée de Greenpharma est de combiner deux approches :

- la première est celle de pharmacognosie classique, c'est-à-dire partir des plantes, faire des extraits de manière expérimentale, essayer de trouver de nouvelles propriétés pour ces extraits et de sortir les molécules actives au sein de ces extraits,
- la deuxième étant de combiner cette approche avec une approche de pharmacognosie que nous avons nommée "pharmacognosie inverse", c'est-à-dire que l'on part des molécules d'origine naturelle déjà identifiées puis intégrées dans nos bases de données informatiques et, à partir de celles-ci, nous criblons virtuellement sur ordinateur à l'aide des techniques de modélisation moléculaire afin d'identifier de nouvelles propriétés biologiques pour ces molécules. A partir de là, une validation expérimentale viendra confirmer nos prédictions. Nous pourrions ainsi remonter à la plante correspondante.

Philippe  
BERNARD

Il s'agit donc de deux approches complémentaires anti-parallèles que nous matérialisons chez nous par :

- d'une part, l'approche de pharmacognosie qui consiste en le développement des microplaques d'extraits de plantes, que l'on appelle "extraithèques", ou de molécules pures d'origine naturelle, que l'on appelle "chimiothèques" destinées au criblage biologique à haut débit ;
- d'autre part, pour l'approche plutôt informatique, nous criblons de manière virtuelle et automatique différentes chimiothèques d'origine naturelle sur des cibles biologiques d'intérêt pour l'industrie cosmétique et pharmaceutique.

Nous avons une double approche qui conduit aussi à une stratégie double : Avoir une activité de développement à court terme et à moyen terme :

- à court terme, par la vente de produits que sont les extraithèques et les chimiothèques, ainsi que la prestation de services pour la recherche pharmaceutique et cosmétique ;
- à moyen terme, nous initions et développons au sein de la société une activité de recherche ; celle-ci s'est actuellement concrétisée par le dépôt de deux brevets. L'un devrait prochainement être cédé sous forme de licence à une société cosmétique tandis que le second devrait permettre la mise en place d'un partenariat pour le développement de la molécule.

Au départ, le projet Greenpharma a été lauréat du Concours "Emergences" de l'ANVAR en 1999, ce qui a permis de finaliser notre business plan et nous a permis d'obtenir le second Prix de la Création du ministère et de l'ANVAR.

A partir de là, nous avons recherché un lieu d'implantation. Nous avons exploré la région orléanaise puisque je suis un produit orléanais, puis la région auvergnate puisque j'y ai fait un passage, et ensuite la partie alsacienne, lieu de réalisation de mon stage post-doctoral.

Finalement, ce qui nous a conduit à venir ici, est qu'il y a eu une très bonne réactivité au niveau local, réactivité qui s'est matérialisée par :

- un accord avec l'Université pour un hébergement provisoire au sein de celle-ci, le temps d'avoir nos locaux plus définitifs,
- un accord avec l'I.C.O.A. pour accéder à certains de leurs matériels qui ne nous sont pas financièrement accessibles
- un accord définitif de la Ville d'Orléans pour s'implanter dans les locaux dans lesquels nous sommes actuellement.

Ceci nous a permis de nous installer sur la région orléanaise au sein de l'Université en février 2001 et de commencer à réfléchir au développement technique local. C'est là où nous devons une "fière chandelle" à Orléans Technopole parce qu'ils nous ont bien aidés lors des différentes étapes que je vous ai présentées.

Je conclurai en disant que "l'aventure" Greenpharma aura une suite, que nous serons toujours partenaires et que nous travaillerons en étroite collaboration avec les intervenants locaux, non plus seulement pour favoriser la création d'entreprise mais aussi pour aider à son développement."

SOCIÉTÉ

## Wirecom Technologies

"Je suis issu d'une grande école de radio électricité française. Xavier Thomas, mon associé dans cette aventure est issu de l'université d'Orléans et titulaire d'un DEA en informatique.

C'est en 1997 que nous avons créé notre première entreprise. Notre rencontre au sein d'un grand groupe orléanais nous a fait basculer, en moins d'un mois, du statut de salarié à celui de co-gérant. Très vite, nous avons été confronté à des difficultés qui ne faisaient plus appel à des compétences techniques. La première fut de trouver un local adapté à nos besoins. Les concours de circonstance nous ont conduit sur la technopole d'Orléans où nous sommes actuellement domiciliés.

Depuis nous collaborons étroitement avec l'équipe d'Orléans technopole. Leurs expériences et leurs compétences dans les domaines de l'entreprise ont stimulé notre potentiel de développement. En novembre 2000 nous avons créé notre première filiale ISI Elec, dont nous avons inauguré les locaux à saint Denis en val au mois de septembre dernier. En Août 2002, nous avons créé WIRECOM Technologies, en impliquant deux ingénieurs d'ISI, Stéphane Juillot et Joël Ducleroir.

WIRECOM Technologies est le fruit de quatre années de recherche et de développement menés par ses fondateurs. L'équipe d'Olivier Jouin nous a accompagné dans le montage de notre business plan. Ce qui nous a permis de participer au concours de la création d'entreprise innovante du ministère de la recherche et de l'innovation parrainé par l'ANVAR, dont nous avons été lauréat en 2001.

Wirecom est implantée sur la technopole. Elle est spécialisée dans la gestion technique du bâtiment et la maîtrise de ses énergies. Cette spécialisation s'appuie sur les technologies dites des "courants porteurs". Cette technologie utilise les fils électriques "220 volts" installé dans le bâtiment pour véhiculer les informations utiles à sa gestion et celle de ses énergies. Le besoin dans ce domaine est important et notre avance technologique sur le marché est considérable. Cette avance a été acquise par notre équipe avec le soutien actif de la DRIRE et du CRESITT durant tout notre phase de développement. Aujourd'hui, WIRECOM bénéficie déjà de nombreuses références dans le Loiret qui conforte dans les potentialités et la fiabilité du produit.

WIRECOM s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement à long terme. Stratégie qui est née des dialogues avec le réseau d'Orléans Technopole et qui nous a permis de passer du stade de PME à celui du groupement d'entreprise ISI. Depuis 2000 nous avons créé vingt trois emplois dans l'agglomération et nous réalisons un CA global du trois millions et demis d'euros. Les perspectives d'embauche sur les quatre prochaines années au sein de WIRECOM sont d'une trentaine de collaborateurs.

Je conclurais simplement en encourageant tous les porteurs de projet motivés à rencontrer les spécialistes de l'équipe d'Orléans technopole et de passer à l'action."

Thierry  
ALLARD

# Table ronde

“Développer l'esprit d'entreprendre”



## Intervention de Marie-Madeleine MIALOT, Vice-présidente du Conseil régional de la région Centre

“Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à l'action d'Orléans Technopole que je connais depuis un certain nombre d'années,

et de dire que nous avons besoin à la fois dans la capitale régionale mais également dans notre Région d'un appui et d'une aide à ces projets innovants pour qu'ils deviennent de véritables projets d'entreprise.

Permettez-moi d'évoquer quelques engagements de la Région. Savez-vous que Centre Capital Développement est une société de capital-risque qui n'existerait pas si la collectivité régionale, la région Centre, n'avait pas mis des fonds importants pour l'alimenter en capital ? Cela, c'est une aide considérable que la Région apporte parce qu'un certain nombre de chefs d'entreprise, sans une aide au capital et sans une aide aux fonds propres, ne pourraient effectivement pas démarrer leur entreprise.

Nous avons créé une deuxième société de capital-risque qui s'appelle Création Croissance Centre, avec une articulation de comités d'engagement départementaux qui nous permet, je pense, d'être au contact d'un certain nombre de projets plus petits que ceux qu'approche Centre Capital Développement et qui sont effectivement dédiés à la création d'entreprises innovantes.

L'autre chose que je voulais dire est que, lorsque l'on veut déposer et monter un projet auprès de Centre Capital Développement, il y a un certain nombre d'études qui sont menées, telles que des études financières et d'aides à l'élaboration du business plan. C'est tout simplement l'Etat et la Région qui, à travers un engagement financier, aident Centre Capital Développement à monter le dossier financier et le business plan et facilitent ainsi l'entrée à votre capital de Centre Capital Développement.

A travers ces deux petits exemples, je souhaitais vous dire comment la collectivité régionale intervient parfois sans que vous le sachiez.

La troisième modalité d'intervention est l'aide à la création d'entreprise. Nous avons un outil qui était pour l'essentiel sous forme d'avances, puis un certain nombre de chefs d'entreprise nous ont simplement dit qu'une avance arrivant au moment où eux-mêmes sollicitaient des emprunts bancaires, celle-ci se retrouvait noyée dans ces emprunts et n'apparaissait pas véritablement comme étant le “plus” d'une aide à la création par la collectivité régionale.

De ce fait, nous avons proposé que ce dispositif d'avance devienne une subvention. Celle-ci doit vous aider dans cette période où, certes, il y a possibilité d'obtenir un certain nombre d'emprunts ; mais où il y a aussi un besoin d'argent pour se lancer dans la création.

Un certain nombre d'entre vous nous avaient également dit que “les emprunts bancaires, oui, c'est bien mais que beaucoup de banques ne souhaitent pas nous prêter puisque nous n'avons rien à apporter en garantie”. C'est ainsi que nous avons créé un Fonds régional de Garantie dont la gestion est totalement indépendante de notre collectivité mais que nous avons abondé financièrement pour vous permettre à vous, en fait, d'accéder à des crédits bancaires sans avoir de garantie sur un certain nombre de vos biens personnels, mais en ayant accès à un Fonds de Garantie régional soutenu par la Banque des PME.

Voilà les quelques points que je souhaitais mettre en avant pour vous dire qu'il y a des collectivités publiques qui sont à vos côtés, parce que ce ne sont pas elles qui créent les entreprises, c'est vous, mais qu'elles sont là pour vous aider à finaliser vos projets et vous aider à les concrétiser.”

## Intervention de Serge BODARD, Vice-président du Conseil général du Loiret



“Le Conseil général jusqu'à présent ne s'est pas intéressé directement aux modalités de création d'entreprise, et ce parce que nous sommes indirectement participants au Réseau Création Orléans Loiret. Après tout, puisqu'il y a des gens qui font bien le travail, et ce que nous avons entendu tout à l'heure le montre à l'évidence, pourquoi rajouter autre chose ?

Ceci étant, nous avons pris quelques décisions de principe qui vont amener probablement à une meilleure entente entre les trois collectivités qui travaillent sur le terrain du Loiret, c'est-à-dire le Conseil Général, l'Agglomération et la Ville d'Orléans pour voir dans quelles conditions le système peut être amélioré.

Nous sommes prêts à augmenter notre participation et pas seulement financièrement. Notre sentiment est qu'il faut encore une fois laisser faire ceux qui font bien les choses, et je crois qu'Orléans Technopole et le Réseau Création Orléans Loiret sont des outils intéressants. Mais je rappellerai quand même que notre action, jusqu'à présent et qui se poursuivra, est plutôt tournée vers l'aide à l'implantation d'entreprises, dans le cadre de la mission confiée à l'Agence de Développement Économique du Loiret que ces entreprises viennent de l'extérieur ou du Loiret, qu'elles résultent de créations récentes ou non. Notre rôle le plus important jusqu'à présent est celui-ci. Nous le poursuivrons bien sûr, mais nous travaillerons également en liaison, probablement beaucoup plus étroite, avec nos deux autres partenaires sur le département.”



## Intervention de François HUVELIN, Président de la C.C.I. du Loiret

“Je rappellerai simplement que nous faisons partie du Réseau Création Orléans Loiret et que nous sommes des acteurs très présents sur un nombre donné de porteurs de projets. Nous avons aujourd'hui 2 300 porteurs de projets chaque année et qui sont en contact avec nos Services. Le problème est, si je veux rester dans le sujet de la Table ronde, de passer de 2 300 porteurs de projets à 3 000 porteurs de projets par an.

Le premier créateur qui s'est présenté, Jean-Pascal Billot, a terminé son exposé par ce qu'il faut dire absolument, et qui est le problème du Loiret : susciter des vocations ! Effectivement, se jeter à l'eau, être créateur d'entreprise ou repreneur d'entreprise, ouvre de bons moments mais on s'ouvre aussi de “sacrés” quarts d'heure. Il faut avoir un brin d'inconscience, et comment arriver à créer des vocations pour qu'il y ait un certain nombre de gens qui, dans le fond, sans être poussés se jettent à l'eau et passent de l'idée au projet.

Je vais donner deux petites pistes et faire une remarque :

La première qui a été donnée, et c'est une partie de ce que fait la Chambre, est le fait que la Chambre, tous les ans, organise un petit challenge “Graines d'entrepreneurs” qui concerne les lycéens. Donc, vous voyez que l'on sème vraiment de très loin. On sème de très loin, mais il faut semer. Je crois qu'il faut semer, il faut ouvrir la porte pour dire aux gens “si vous créez votre entreprise et que vous vous jetez à l'eau”, vous ne faites peut-être pas une mauvaise opération, et, au plan de la réalisation de soi-même, c'est sûrement une très bonne opération.

La deuxième remarque que je voulais faire est qu'il y a quelques années, on a créé un challenge dit de la “deuxième chance”, car, dans la culture française, il y a un mot terrible qu'il ne faut pas porter, c'est le mot “échec”. Donc, si l'on a eu un premier échec en création, et Dieu sait qu'il y a des créateurs qui n'arrivent pas jusqu'au bout, après les trois ans, il faut alors supposer que la personne qui a réalisé cette création a su tirer la leçon de l'erreur qu'elle a pu faire dans son premier projet, et que, si elle se lance quelques années plus tard dans un deuxième projet, celui-là a beaucoup plus de chances de réussir que le premier. Il faut donc arriver à l'aider à partir comme un autre.

Ma troisième remarque est que je pense que c'est un problème culturel, et que plus on fait de manifestations comme celle d'aujourd'hui en parlant de l'esprit d'entreprendre et de vocation pour entreprendre, plus la création marchera.”

## Intervention de Bernard DUBOIS, Président de l'UDEL



“Pourquoi n'y a-t-il pas plus de cadres des grandes entreprises qui se lancent dans la création de leur propre entreprise ?

Simplement parce que dans les grandes entreprises on n'apprend absolument rien de ce qui est nécessaire pour créer et diriger une entreprise. J'en suis le vivant exemple. Dans les grandes entreprises, vous êtes entourés de personnes qui tous sont des spécialistes dans leur domaine et qui vous disent à chaque instant ce qu'il faut faire. Dès que vous avez un problème qui touche peu ou prou au domaine juridique, il y a un juriste pour vous aider. Dès que c'est un problème économique, il y a le spécialiste des finances pour donner des conseils. Sans compter les couches hiérarchiques au-dessus ou au dessous de vous pour vous aider, vous donner des directives.

Le monde des créateurs d'entreprises est radicalement différent. Si les cadres des grandes entreprises souffrent parfois de trop de directives, le créateur souffre encore plus souvent d'en manquer. Je m'en suis personnellement rendu compte lorsque j'ai pris la Présidence de l'UDEL. Car brutalement il y a eu du changement. Dès que j'ai eu ma première décision à prendre, je me suis retourné en disant “à qui vais-je demander ?”, et là il n'y avait personne ! Je dirais, comme François Huvelin le disait tout à l'heure, qu'il faut être un peu fou pour créer son entreprise. C'est clair ! En tout cas il faut être “gonflé”, c'est indispensable.

C'est, si je ne me trompe pas, Thierry Allard qui disait il y a quelques minutes “Les petites entreprises d'aujourd'hui sont les grandes de demain”. Je dirais qu'il a sans doute raison, mais ce n'est pas un critère qui doit différencier les entreprises. Il ne s'agit pas de débattre si il vaut mieux une grande ou une petite entreprise. Coluche disait à propos des gens “Il n'y a pas de grands, il n'y a pas de petits, la bonne grandeur c'est quand les pieds touchent bien par terre”. Il en va de même pour les entreprises. J'ajouterais que si il n'y avait pas de grandes entreprises, il y aurait beaucoup moins de petites, mais si il n'y avait pas de petites, il n'y aurait pas de grandes entreprises non plus. Il faut les deux !

Et cette vérité a été bien comprise dans ce département où la coopération autour du dynamisme et du développement économique a toujours été remarquable et à toujours réuni tous les acteurs qu'ils soient public ou privé. Je tiens à le souligner car je suis implanté depuis pas mal d'années, et je trouve cela remarquable. Et tous les gens avec qui j'ai des contacts font exactement la même constatation.

Qu'est-ce que nous UDEL, pouvons apporter dans ce domaine ? Rien en ce qui concerne la création directe. Comme le disait Mr Bodard, il y a déjà suffisamment d'instances qui font ça très bien. Il y a Orléans Technopole, la Chambre de Commerce, l'Adel, etc... Mais nous pouvons apporter notre coopération.

## “Développer l'esprit d'entreprendre”

Ce que nous pouvons offrir aux créateurs, ce sont tout d'abord des parrains. Des hommes qui ont déjà créé leur entreprise et qui connaissent toutes les difficultés, mais aussi la façon de s'en sortir. Des gens qui connaissent les pièges et qui peuvent les aider à les éviter. Nous avons également des moyens en matière de conseil juridique ou de management que l'UDEL peut offrir aux créateurs.

Voilà le cadre dans lequel nous pouvons nous placer, aider les entreprises nouvellement créées à se développer et à réussir. Créer une entreprise c'est bien, encore faut-il qu'elle dure et qu'elle se développe ensuite.”

### Intervention de Gérard BESSON, Président de l'Université d'Orléans



“Permettez-moi d'accueillir avec plaisir dans l'Université d'Orléans tous les chefs d'entreprise qui sont dans cet amphithéâtre. Tout d'abord, il faut que je vous pré-

ci-se que je ne me placerais que dans un seul référentiel, car bien sûr dans les créations d'entreprises il y a toutes sortes d'entreprises. Je me placerais donc dans un référentiel très proche des trois présentations qui nous ont été faites, et c'est ce que l'Université sait le mieux faire, c'est-à-dire les entreprises de technologie innovantes.

Le constat final, malgré tout, même si on a vu trois exemples magnifiques issus de l'Université d'Orléans, n'est pas si brillant que cela. Pourquoi, au sein de l'Université, n'est-il pas si brillant que cela ? c'est tout simplement en raison du nombre de créations.

Les “vieux” chercheurs qui ont encore quelques idées, ont-ils envie de créer leur entreprise ? Oui, il y en a dans la salle qui ont pris leur retraite et qui créent leur entreprise, c'est vrai ! Mais, a-t-on intérêt à 50, 55 ans, après je ne sais combien d'années dans la fonction publique, et compte tenu du cloisonnement entre le système public et le système privé de tout perdre d'un côté pour ne rien gagner de l'autre.

Les jeunes, maintenant, à l'issue de leur thèse, ont-ils été suffisamment formés avec l'esprit d'entreprise ? Je pense que non, sinon il y en aurait beaucoup plus qui porteraient des projets. Sont-ils dans un environnement favorable – j'ai entendu tout à l'heure quelqu'un qui disait “On a des idées mais l'environnement nous les tue !”, c'est parfois un peu vrai, je le reconnais.

Donc, par conséquent, que l'on soit un chercheur aguerri et averti, qui n'a plus envie de quitter le système public dans lequel il s'est parfaitement épanoui depuis un grand nombre d'années, ou que l'on soit un jeune chercheur qui n'a pas, pour l'instant, l'idée de l'entreprise et la connaissance de ce que doit être une entreprise... mon constat est très mitigé et plutôt un peu négatif au sein de l'Université.

Comment y remédier et a-t-on déjà trouvé quelques solutions ? Oui, heureusement.

La première chose et la plus importante a été dite par Charles-Eric Lemaignan : nous devons tous être ensemble. En effet, on ne doit pas prétexter une pseudo confidentialité d'une création pour ne pas communiquer au sein d'un réseau de gens complémentaires. Ceci est en train de disparaître et c'est bien.

Je vais donner un exemple à propos de cette complémentarité :

Les docteurs qui ont cherché à créer leur entreprise, et je l'ai entendu par Greenpharma, sont un lien fondamental entre du matériel existant dans nos laboratoires, qu'ils soient de l'Université, du C.N.R.S. ou d'autres organismes de recherche, et les entreprises, car celles-ci ne peuvent pas, dans un premier temps, les acquérir du fait de leur coût tout à fait exorbitant. Nous pouvons sous certaines conditions les mettre à disposition des créateurs et des jeunes entreprises, et d'ailleurs pourquoi pas d'autres entreprises car nous le faisons déjà.

Nous sommes allés plus loin puisque j'ai le plaisir d'accueillir dans cet amphithéâtre des gens des lycées avec lesquels nous collaborons de plus en plus. Nous essayons ensemble, I.U.T., Centres de Recherches, Lycées, de mettre en place des plates-formes technologiques avec du matériel peut-être pas tout à fait du niveau de la recherche, tel que cela a été expliqué tout à l'heure, mais un matériel qui peut être indispensable pour des produits en cours de création ou déjà créés.

Voilà déjà ce que l'on peut essayer d'apporter en se mettant tous ensemble : un réseau !

Le deuxième aspect consiste à favoriser la création d'entreprise.

Nous y contribuons à travers une formation interne au sein de l'Université directement, en essayant de donner l'esprit d'entreprise à nos jeunes soit dans les formations les plus courtes, c'est-à-dire licences professionnelles, soit dans les formations les plus longues au sein des doctorats et donc des écoles doctorales.

Le Concours pédagogique de Création d'Entreprises organisé par Orléans Technopole, ou encore le Concours National de Création d'Entreprises Innovantes du Ministère de la Recherche sont de bons exemples pour inciter les étudiants à avoir cet esprit d'entreprise. Voilà pour les plus jeunes.

Pour les chercheurs un peu plus confirmés, la loi du 12 juillet 1999, c'est-à-dire la loi sur la recherche et l'innovation, permet à des fonctionnaires du secteur de la recherche de pouvoir créer, être actionnaires, participer sur le plan du conseil scientifique à une entreprise tout en pouvant au bout d'un délai négocié avec le responsable de l'Université ou de l'organisme de recherche réintégrer leur corps d'origine, s'ils le souhaitent, ou au contraire l'abandonner et passer directement dans le monde industriel.

La première année de la création de cette loi, sur les quelques 70 000 chercheurs de l'Etat titulaires, seulement 39 avaient fait cette démarche. Je n'ai pas les chiffres aujourd'hui mais je suis persuadé que l'on est très loin de plusieurs centaines.

Donc, là, nous nous devons tous ensemble, et avec votre aide, si vous le souhaitez, en tous cas, nous vous le demandons, de promouvoir effectivement cette loi sur l'innovation.

Le dernier point, et j'en arrêterai là, est qu'il est vrai que nous sommes réunis tous ensemble pour parler de la création d'entreprise, mais est-il nécessaire de créer une entreprise pour créer de l'emploi, du développement économique ? Non, pas uniquement ! c'est un bon levier, ils ne diront pas le contraire, mais il y a d'autres solutions.

Je voudrais prendre un exemple et un seul : l'Université d'Orléans avec l'un de ses laboratoires, le GREMI (Groupe de Recherche en Energétique des Milieux Ionisés), a créé un matériel un peu sophistiqué dans le domaine de la production de rayonnements que l'on appelle des rayons X. Cet appareil a été breveté, et nous avons vendu la licence exclusive à une entreprise régionale, à Artenay. Cette entreprise est passée de 7 personnes à 18 personnes, a triplé son chiffre d'affaires, et, bien entendu, et je conclurai là, “clou” de l'opération pour l'Université, elle a embauché trois jeunes docteurs de notre établissement.”

### Intervention de Charles-Éric LEMAIGNEN Président de l'AGGLO Orléans Val de Loire

“La création n'est pas uniquement une question d'argent, un bon projet trouve son financement. Bien sûr, pour le développement, madame Mialot l'a dit, il faut des capitaux propres, incontestablement, mais pour le lancement de la création, il y a de nombreux outils de l'Etat, des Chambres de Commerce, de différents intervenants permettant de trouver des capitaux de départ. J'ai vraiment le sentiment que ce n'est pas l'essentiel.

Ce qu'ont dit aussi plusieurs intervenants, Bernard Dubois en particulier, également Gérard Besson, et d'ailleurs tout le monde, c'est que le créateur se sent un peu seul et qu'il faut qu'il se concentre sur ce qu'il sait faire, sur la valeur ajoutée qu'il apporte, sur le coup de génie qu'il a en lui-même et qui peut lui permettre de réussir son projet... il faut qu'il se concentre sur son cœur de compétence, son cœur de métier.

De ce fait, il faut que des accompagnateurs, comme disait Bernard Dubois, lui permettent de se concentrer sur ce qu'il apporte comme plus, et que ceux-ci lui facilitent les apports de conseils juridiques, de conseils financiers, mettent à sa disposition des bâtiments, un effet réseau – cela peut être aussi être des chefs d'entreprises qui l'assistent – lui donnent des conseils, tout simplement le jour où il en a besoin, et lui diront : “Tu te plantes, tu n'es pas dans la bonne direction...”. Il faut donc vraiment des accompagnateurs.

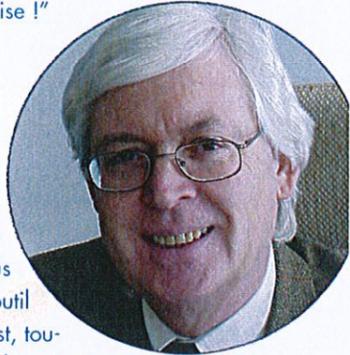
Il faut également - cela n'a pas vraiment été dit mais j'insiste là-dessus, j'en appelle un peu à l'Etat et j'ai vu qu'il y a un projet de loi en la matière qui apporte des petits “plus” – que l'on simplifie les démarches de création d'entreprise.

Ma deuxième remarque est la suivante : on a vu trois créateurs qui sont tous les trois des Bac + 5, voire plus, c'est-à-dire Bac + 8. La création, ce n'est pas uniquement, et là Orléans Technopole ne m'en voudra pas, forcément une question d'innovation.

Il faut trouver des niches, et des niches, cela se trouve partout. On peut très bien développer une création d'entreprise en étant docteur en sciences, surtout avec une formation de l'Université d'Orléans, bien sûr, cela va donner un “plus”, mais c'est également possible avec un CAP. Il y a de nombreuses expériences qui montrent que l'on peut tout autant réussir.

Là-dessus, de grâce, il faut aussi que nous, les partenaires, apportions une même qualité de services pour le créateur innovant et celui qui est éventuellement moins innovant mais qui, peut-être, créera autant d'emplois et autant de richesses. Pas d'élitisme dans la création d'entreprise !”

### Intervention de Jacques DUMOLARD Directeur de la DRIRE



“Je voudrais témoigner que nous avons avec Orléans Technopole un outil qui fonctionne bien. Mon regret, c'est, toutefois, de constater que le nombre d'entreprises qui font appel à ses services, c'est-à-dire les entreprises en création est trop faible. Monsieur Lemaignan l'a bien indiqué tout à l'heure, nous avons une vraie difficulté dans cette Région. En effet, dans certains départements, c'est le cas du Loiret, les entreprises viennent s'implanter relativement spontanément du fait de la proximité du bassin parisien et des infrastructures. De ce fait, la création d'entreprise a été tout simplement délaissée par les acteurs publics pendant longtemps. Je suis donc heureux de toutes les initiatives qui sont prises par Orléans Technopole, par l'Agglomération Orléans Val de Loire, par la Région ou par l'Université pour favoriser la création d'entreprises.

Je tiens à rappeler que l'Etat est un acteur majeur de la création d'entreprise. Le gouvernement vient d'élaborer pour la faciliter, un projet de loi sur l'initiative économique. Au plan local, il agit en ce sens, je note que parmi les créateurs d'entreprises, plusieurs ont évoqué l'intervention de la DRIRE. L'Etat souhaite être un partenaire actif du réseau que vous constituez.

Il nous appartient de travailler collectivement, chacun avec ses prérogatives et ses moyens pour favoriser l'implantation, le développement et la création d'entreprises et c'est bien dans ce contexte que Jean-Pierre Lacroix, préfet de la région Centre et du département du Loiret et les principaux responsables économiques du département (Conseil Général, Agglomération d'Orléans, Chambre de Commerce et d'Industrie, Union Patronale ...) ont décidé de constituer un groupe d'experts pour faciliter en les assistant, la résolution de problèmes, notamment d'ordre réglementaire, que les entreprises rencontrent pour leur développement.

L'Etat, tout en assurant son rôle de gardien de la loi, doit s'efforcer d'en faciliter le respect par les entreprises et in fine leur développement.”

A travers la technopole, les acteurs locaux s'accordent sur l'importance des interrelations entre tous ceux qui, sur un territoire, ont la capacité de contribuer à la créativité, à la compétitivité, à l'innovation. A Orléans, depuis une quinzaine d'années, à l'initiative des collectivités territoriales, les institutions locales qui ont une responsabilité dans l'avenir économique et scientifique du territoire sont fédérées dans Orléans Technopole.

## Animation des relations entre la Recherche et les Entreprises

La première mission d'Orléans Technopole consiste à créer un maximum d'occasions pour que les responsables de l'innovation dans les entreprises rencontrent les enseignants et les chercheurs de l'Université ou des grandes organismes de recherche présents sur Orléans.

Au-delà de ces rencontres, démultipliées à travers des matinales, des journées techniques et des clubs, il s'agit d'accompagner les uns et les autres dans des projets qui peuvent être ponctuels ou bien structurants pour le développement de la capacité d'innovation de notre territoire.

### Favoriser l'Innovation

**Badraddine Bergaya,**  
Directeur Général  
du CRT Plasma Laser



"EOLIAN est une plate-forme européenne de développement et de validation de procédés de dépollution de l'air et, en particulier, bien sûr, la pollution de l'air dans les secteurs industriels.

Elle sera mise en place à Orléans pour sa partie scientifique et d'expertise, et de simulation et de modélisation, et à Salbris pour son côté centre technique d'essai et de validation des procédés.

Nous avons jusqu'à maintenant travaillé avec tous nos collègues des communes citées précédemment et avec Orléans Technopole, dès les premières phases de réflexion jusqu'à aujourd'hui dans la phase d'ingénierie, et en particulier avec monsieur René Boissay, expert indépendant auprès d'Orléans Technopole."

### Innovation et Territoire

**Benoît Digeon,**  
Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret



"Face à un projet de développement local, le Montargois a dû s'organiser depuis un certain nombre d'années et, devant le blocage de la situation, l'intervention d'Orléans Technopole nous a permis de faire une avancée tout à fait importante, en liaison avec l'Université, car je tiens aussi à souligner que les interventions successives du Président Mudry avec René Erre, et le Président Besson maintenant, nous ont per-

mis de débloquer une situation qui était difficile. Elle était difficile parce que, de Montargis, les choses n'étaient pas simples, et nous avons fait appel à un expert.

Cet expert local, départemental, c'est Orléans Technopole qui, avec Olivier Jouin, nous a permis de pouvoir avancer considérablement sur ce dossier. Nous venons d'ouvrir, il y a quelques jours, la formation de licence professionnelle pour la connaissance des matériaux, la plateforme technologique devrait aussi connaître un développement dans les années à venir, puisqu'elle a été signée il y a quelques mois entre les principaux partenaires départementaux et régionaux."

### Ingénierie de projets

**Frédéric Glomeron,**  
Chef du département OGP  
de l'IUT d'Orléans



"Organisation et Génie de la production de l'I.U.T. d'Orléans un projet de la création d'une nouvelle licence professionnelle dans le domaine de l'optimisation et de l'amélioration industrielle.

Nous avons déjà travaillé avec Orléans Technopole, auparavant à l'I.U.T. d'Orléans, c'est donc assez naturellement que nous nous sommes orientés vers une nouvelle collaboration.

La technopole a organisé une dizaine d'entretiens avec des responsables d'entreprises. Nous avons ensuite, en collaboration, réalisé un questionnaire que nous avons envoyé à plus de 500 entreprises de la région Centre. Cette méthodologie d'entretiens, d'enquêtes, de concertations avec les milieux économiques, les entreprises, nous a permis de construire une formation beaucoup plus crédible, à la fois par la pertinence et l'adéquation aux besoins réels des entreprises mais aussi par la possibilité de vérifier les débouchés potentiels de nos étudiants."

Mises en relation scientifique et technologique, projets d'innovations, projet de développement plus global nécessitant des évolutions juridiques ou financières, ingénierie de projets dans le domaine de la formation ou du transfert de technologies, Orléans Technopole met son expertise et ses réseaux au service de ceux qui inventent, qui créent et qui innoveront.



## Accompagnement à la création d'entreprises

La deuxième grande mission d'Orléans Technopole concerne le domaine de la création d'entreprise. Il s'agit d'abord d'accompagner les créateurs d'entreprises innovantes qui trouvent dans les experts de la technopole des interlocuteurs pour parler de l'ensemble des aspects de leur projet.

Ce travail de préparation est en effet beaucoup plus efficace lorsqu'il est entamé très en amont, parfois plus d'un an, avant la création. Celle-ci n'interviendra qu'à l'issue d'un processus d'études de marché, d'études juridique et technique, nécessaires au succès.

Grâce aux efforts des communes, et bientôt de la Communauté de l'Agglomération orléanaise, les créateurs peuvent aussi bénéficier de l'environnement de services et de conseils, de pépinières d'entreprises pour lesquelles Orléans Technopole a effectué une étude d'organisation.

### Réseau Création Orléans-Loiret

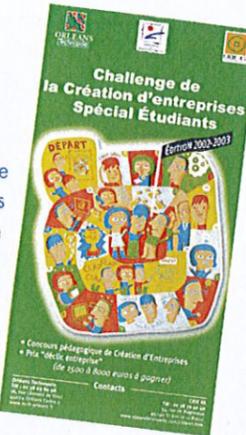
La Communauté de l'Agglomération orléanaise a aussi confié à la technopole le soin de l'assister dans sa politique de soutien aux créateurs d'entreprises, en particulier en animant le Réseau Création Orléans-Loiret qui fédère les professionnels de la création d'entreprise. La technopole est, par ailleurs, conventionnée avec l'incubateur régional qui associe les principaux établissements d'enseignement et de recherche régionaux.

Centre Incubation confié à Orléans Technopole le suivi de certains de ses projets sur l'Orléanais.



### Concours pédagogique de Création d'Entreprise

Enfin, la technopole consacre une forte énergie à la promotion de l'esprit d'entreprise dans les milieux étudiants en donnant des cours ou en organisant des concours pédagogiques de création d'entreprise avec ses partenaires.



### Thierry Gonthiez, lauréat 2000

"En l'an 2000, avec Rémi Dussart, nous avons été Lauréats du premier Concours pédagogique de Création d'Entreprise organisé par Orléans Technopole. Depuis, nous menons un projet qui valorise des recherches qui sont faites à l'Université d'Orléans. Ce projet nous a permis de gagner le Concours de Création d'Entreprise innovante organisé par le ministère de la Recherche.



Pour mener à bien ce projet, nous sommes soutenus à la fois par l'ANVAR, le C.N.R.S., Centre Incubation et, bien sûr, Orléans Technopole."

### Séverine Zaoui, lauréate 2001

"Avec mon amie Clotilde Echart, nous avons participé au Concours de Création d'Entreprise fictive d'Orléans Technopole en 2001. Nous avons obtenu le premier prix, ensuite cela nous a donné envie d'aller un peu plus loin, donc nous avons participé au Concours Jeunes Créateurs de Demain 2001 organisé par l'ANVAR au niveau national, et nous avons obtenu le deuxième prix avec la vocation internationale.



Ensuite, nous avons participé au Concours du ministère et où nous avons aussi obtenu un prix dans la catégorie "Création-Développement".

On peut dire que tous ces concours nous ont vraiment donné envie de nous lancer. Nous sommes sur le point de déposer les statuts en novembre 2002 et nous pensons commencer l'activité en janvier ou février 2003."





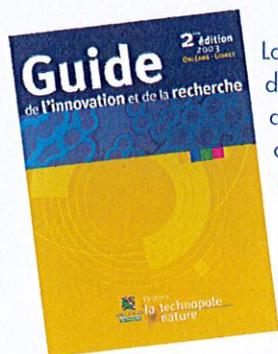
## Missions d'Orléans Technopole

### Promotion et Prospective

La troisième mission de la technopole consiste à faire valoir les capacités d'innovation de son territoire et à réaliser des études de prospective..



La promotion du territoire se fait à travers des salons spécialisés, dans la création d'entreprise ou dans les domaines technologiques dans lesquels l'Orléanais peut se distinguer. L'essentiel de la communication de la technopole est consacré aux acteurs de son propre territoire: enseignants, chercheurs, responsables d'entreprises à travers la Lettre d'Orléans Technopole, le site Web, le Flash Mail et à travers la promotion des rencontres et événements qu'elle organise.



La deuxième édition du Guide de l'Innovation et de la Recherche Orléans-Loiret est l'occasion de décrire précisément les compétences et les capacités des laboratoires de recherche et des entreprises innovantes du territoire.

Enfin, les membres fondateurs de la Technopole lui confient régulièrement des études de prospective pour éclairer leurs propres décisions. C'est le cas de la Communauté de l'Agglomération orléanaise qui a souhaité que la technopole s'implique dans l'élaboration de son projet de développement pour les cinq ans à venir sur les thèmes du développement économiques, de l'enseignement supérieur, du transfert de technologie et des technologies de l'information.

*Membre de l'Association nationale des Technopoles et de l'Association internationale, Orléans Technopole contribue concrètement et quotidiennement à faire de son territoire une aire de prospérité qui utilise à plein son potentiel scientifique et technologique dans un esprit de partenariat et de performance.*

De même, l'Université d'Orléans a souhaité que la technopole travaille sur le thème de son attractivité.

**Gérard Besson,**  
Président  
de l'Université  
d'Orléans



*"Mon souci, en tant que Président de l'Université, est l'insertion de nos jeunes dans le monde économique, dans le monde professionnel. J'aurais voulu savoir où s'inséraient nos jeunes, dans quels types d'entreprise et à partir de quels diplômes ou de quels cursus. Pour cela, on a besoin aussi de connaître ce qu'ils ont choisi comme filière au sein de l'Université, de savoir quels ont été leurs succès dans l'Université, s'ils ont été heureux dans cette Université, mais également, à l'entrée à l'Université, s'ils ont choisi les bonnes filières, s'ils ont été bien conseillés et, surtout, s'ils ont choisi notre Université, pour quelles raisons, est-ce que notre Université est suffisamment attractive et, si cela n'était pas le cas, pouvoir y remédier.*

*J'ai donc confié cette étude à Orléans Technopole qui connaît bien le milieu des entreprises, et qui donc, par conséquent, pourra avoir quelques résultats et essayer d'apporter des solutions, si des difficultés étaient intervenues de façon à pouvoir aider au développement économique de nos entreprises locales, régionales et, pourquoi pas, nationales."*

